



Cher(e)s habitant(e)s,

A la suite des élections municipales du mois de mars dernier, vous nous avez renouvelé votre confiance dès le premier tour pour continuer la gestion et le développement de notre petite commune pour les 6 ans à venir. Nous tenons à vous en remercier très sincèrement.

Cette année 2014 aura aussi été l'année de la mise en place de notre nouvelle intercommunalité à 17 communes et 10 000 habitants depuis le 1er janvier, désignée maintenant sous le nom de la communauté de communes **Ardèche des Sources et Volcans**, ayant son siège au château de Blou de Thueyts et dont j'assume la présidence.

Vous trouverez dans cette nouvelle formule du Petit Fabrassou, un aperçu des événements qui ont rythmé la vie de notre commune tout au long de cette année 2014.

En tant que Maire, je suis très heureux de pouvoir vous annoncer qu'après avoir été pendant plusieurs années mis à l'honneur dans le concours départemental des villages fleuris et cadre de vie, Fabras sera cette année récompensé avec l'obtention de la première fleur dans le concours régional ! Cette récompense est le fruit d'un travail et d'un engagement important des élus, des employés et de nombreux habitants qui œuvrent au quotidien pour la mise en valeur de notre commune. Félicitations à toutes et à tous pour ce prix obtenu qui honore notre commune et ses habitants.

Enfin, je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle présentation des vœux du Maire,
le dimanche 18 janvier 2015 à 11 h 30 dans la salle polyvalente.

Dans cette attente et au plaisir de vous rencontrer, je vous souhaite à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année et tous mes vœux de santé, joie et bonheur pour la nouvelle année 2015 à venir !

Bien amicalement et au plaisir de vous voir,

Le Maire
Cédric D'IMPERIO

Le petit FABRASSOU



SOMMAIRE

ZOOM sur...

Compte-rendu

Il s'en passe de belles au pin!

Concours village fleuri

Coin des Assos

Le carnet

Infos pratiques

2

le ZOOM sur...



Nos chers voisins

Le village célébrait le dimanche 8 juin, pour sa cinquième édition la désormais célèbre fête des voisins. Ce moment festif très attendu s'est déroulé sur la place des cerisiers où le soleil, pour une fois, était au rendez-vous. La veille, en soirée, les quartiers de la Chareyre, des Arnauds et des Champeaux faisaient la fête. Une quarantaine de personnes participaient aux agapes.

Les Hivières quant à eux ont choisi de se réunir le 23 août. Ils étaient moins nombreux, 15, mais l'ambiance aussi chaleureuse, concours de boules inter génération aidant.

Ainsi de très nombreux Fabrassous se sont rassemblés pour passer cet excellent moment de fête dans une ambiance

détendue, heureux de se retrouver autour de plats savoureux confectionnés avec talent par les participants et bien sûr accompagnés de nos petits vins d'Ardèche. À refaire l'année prochaine, en espérant que d'autres hameaux feront de même car chacun sait que Fabras possède le culte de l'amitié, de la convivialité et de l'organisation.



Gilbert Renou publie son premier ouvrage

Cela fait bien longtemps que notre ami Gilbert voulait s'essayer à l'écriture. Il possède un amour certain de la langue française et le mélange magique de ses mots. Le sujet de son livre s'est rapidement imposé à lui, lui qui a connu la tragédie de la seconde guerre mondiale. L'auteur fouille alors dans sa mémoire pour retrouver le gamin espiègle, le drôle pour qui l'épisode de guerre fut une forge à tremper le caractère. Le récit est fort et poignant mais aussi rempli de sensibilité et d'amour.

Cet ouvrage LA PEAU DES DRÔLES édité chez Kallima Antraïgues est disponible auprès de l'auteur mais aussi au tabac/presse de Jaujac.



« Le Petit Fabrassou » Journal d'informations municipales de Fabras

Directeur de la publication :
Cédric D'IMPERIO

Rédaction :
Serge RADENAC - Cédric D'IMPERIO

Direction artistique et photos :
Alain LONGUET

Site Internet et photos : Lise TAULEIGNE

Secrétaire et régie publicitaire :
Nadine CROZE

Impression :
Impressions FOMBON • Aubenas



Le « mai » des nouveaux élus

La mairie a organisé sur la place des cerisiers, le samedi 24 mai à 17h30, le MAI du village. La population est venue très nombreuse à l'invitation du maire afin d'assister à ce traditionnel événement. Cédric D'império a tenu à remercier les 7 nouveaux élus, dont 5 femmes, de la nouvelle équipe municipale. La cérémonie proprement dite se déroula en deux parties ; tout d'abord la mise en place du Pibou par les nouveaux élus avec l'aide de la population car le pibou était d'une longueur impressionnante, 15 mètres. Puis

ce fut la plantation du "mai" lui-même, en l'occurrence, un cerisier de belle taille, comme le veut la coutume à Fabras. La cérémonie se termina par le traditionnel apéritif offert et servi à la population par les nouveaux élus... remis de leurs émotions. Les maires des communes voisines avaient répondu également à l'invitation.

Traversée des Soulhets

Après les travaux importants d'enfouissement des réseaux aériens du quartier des Soulhets (suppression de plus de 15 poteaux et de plusieurs centaines de mètres linéaires de fils aériens au milieu du hameau en pierres), la route communale permettant d'accéder au hameau du Mas Bastide a été entièrement refaite en bi-couche gravillonnaire. La traversée du hameau a été également rénovée en enrobé et aménagée en zone 30 : création de deux ralentisseurs, réaménagement du parking, mise en place de lauzes sur les côtés de la voirie, mise en place d'une nouvelle signalétique.... Une grosse partie de ces travaux a été réalisée par nos employés municipaux pour un résultat très satisfaisant et de grande qualité.



Exercice de sécurité civile

Jeudi 13 février, à l'initiative de la Préfecture, et sur la base du volontariat, un exercice de sécurité civile, ayant pour objectif de tester le PCS (plan communal de sauvegarde) des communes du bassin versant de l'Ardèche s'est déroulé de 9h à 12h.

Le thème de cet exercice était : dispositif de vigilance et d'alerte météorologiques et crues.

Aucune action de terrain n'était réalisée et la population n'était pas associée à l'exercice.

Deux adjoints ainsi que la secrétaire se trouvaient en mairie pour réceptionner les messages d'alerte météorologique fictifs émanant de la Préfecture. Il fallait être capable de mettre sur pied, le plus vite possible, une cellule de crise, afin de mettre en sécurité les populations censées être menacées par la montée des eaux et le ruissellement qui avait provoqué des éboulements.

Un exercice bien utile, car celui-ci nous a fourni nombres d'indications sur l'attitude et les réflexes à mettre en place en cas de risque majeur ; à souhaiter, bien sûr, que cela n'arrive jamais.

Réalisation d'un cheminement piétons quartier Echelette et quartier Réjus.

Deux cheminements piétons de 150 mètres linéaires chacun ont été réalisés aux quartiers de l'Echelette et à Réjus pour améliorer la sécurité des habitants et piétons. Les travaux ont donc concerné la mise en place de 300 mètres linéaires de buses afin de supprimer les fossés existants le long de la RD 5 et permettre ainsi un cheminement piétons de 1,5 mètres de large environ. La finition béton balayé, de manière à bien différencier cet espace de la voirie routière et inciter les automobilistes à ralentir sur ce secteur urbanisé, a été réalisée par les employés communaux aidés de deux élus (Yves Zbik et Daniel Jourdan). Ces travaux, pour un montant d'environ 25 000 euros ont été entièrement financés par notre Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans.

Nouvelle signalétique

Une nouvelle signalétique locale a été mise en place au carrefour de la place des cerisiers, au carrefour de la Chareyre, des Arnauds /les Champeaux et au carrefour du Mas Bastide, en remplacement de panneaux anciens et très disparates. D'autres panneaux suivront dans le même style, au carrefour d'Aizac ou de Pont de la Vigne notamment dans les prochains mois à venir.



Remplacement de l'éclairage public

Dernièrement, toutes les lampes ballon fluo à vapeur de mercure de 135 W (le Village, les Arnauds /les Champeaux, Echelette... etc) qui étaient en place pour l'éclairage public (mais dont la réglementation prévoit une interdiction d'usage au 1er janvier 2016 avec arrêt de leur fabrication), ont été remplacés par des lampes à Sodium basse consommation (45 et 50 W) pour un éclairage équivalent, voir légèrement mieux et une consommation divisée pratiquement par 3 ! Le projet total représente un coût d'environ 40 000 euros, pris en charge à plus de 50 % par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche (SDE 07), soit environ 17 à 18 000 euros restant à la charge de notre commune. Notons que cette nouvelle



génération d'éclairage public a déjà été mise en place avec succès sur les quartiers de La Chareyre et les Soulhets dans le cadre des enfouissements de réseaux réalisés en 2013 et 2014. Ces lampes au sodium basse consommation seront également installées dans le quartier de Plantemel (début 2015), les Plots (été/automne 2015) et Réjus (2016) dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux programmés avec le SDE 07 pour les 2 ans à venir.

Le Maire de FABRAS, Vice- Président de l'Association des Maires et Président de communautés de communes de l'Ardèche

Lors du dernier Congrès des Maires et Présidents de Communautés de communes de l'Ardèche qui s'est tenu le 17 octobre 2014 au Teil, le Maire de Fabras Cédric D'IMPERIO a été élu Vice-Président de l'Association départementale des Maires, en charge de l'intercommunalité et des relations avec les communautés de communes de l'Ardèche. Ce poste lui permet également d'être membre et de siéger à la commission nationale « intercommunalité » de l'Association des Maires de France à Paris. Le nouveau Président élu est Maurice WEISS, 1er Vice- Président du Conseil Général de l'Ardèche et Maire de Saint-Agrève (il était déjà auparavant Vice-Président de l'Association des Maires).

Rencontre du Conseil Municipal avec la Députée Sabine BUIS

Dernièrement, le Maire et le Conseil Municipal ont accueilli la députée Sabine BUIS, accompagnée de son équipe parlementaire, en Mairie pour une rencontre conviviale autour d'un café. Ce fut alors l'occasion aux élus de présenter notre commune et les dossiers en cours de réalisation ou en projet et de discuter librement avec notre députée sur de nombreux sujets divers et variés : ruralité, intercommunalité, dégâts des derniers intempéries...etc.



Cérémonie du 11 Novembre et remise de la médaille à Daniel CHAINE

Au cours de la cérémonie du 11 novembre dernier, Daniel CHAINE, habitant du village de Fabras a été décoré de la médaille des anciens combattants pour son engagement dans l'armée française en 1962 et services rendus dans la guerre d'Algérie.

LE TABAC DE JAUJAC EST À VOTRE SERVICE

- Photocopie • Fax Service • E. Recharge
- Divers cartes de paiements • Transfert d'argent
- Photos • P.V.A. • Billetterie • Librairie • Carterie
- Montres, bijoux, piles de montres • Divers bureautique • Gaz

ALENSYS

géothermie d'avenir

INSTALLATION
DÉPANNAGE / ENTRETIEN
POMPES À CHALEUR toutes MARQUES
Chauffage / BCS / Chauffage piscine / Climatisation

GEOTHERMIE - AEROTHERMIE
CLIMATISATION - SOLAIRE

Rue des Tireuses de Soie
07170 LAVILLEDIEU
Tél. 04 75 38 77 39
contact @alensys.fr

www.alensys.fr

SERVICES TECHNIQUES aux entreprises et collectivités

- Electricité des bâtiments
- Systèmes de sécurité
- Eclairage public et sportif
- Réseaux aériens et souterrains
- Mise en valeur par la lumière
- Energie

www.spie.com

Valence 04 75 48 50 44 • Romans 04 75 70 22 03 • Montélimar 04 75 00 89 10



Des services pour l'eau et l'assainissement,
Des solutions de valorisation

Vidange de fosses, bacs à graisse - Débouchage, curage de canalisations
Recherche de fuites - Inspection vidéo - Etude de sols pour
l'assainissement non collectif - Traitement des boues

Lachapelle-sous-Aubenas - 04 75 36 91 94 www.alliance-env.fr

Les Stores du Vivarais

CHALENCON C. - MARCON R.

Avenue de la Gare
(en face Lidl, à côté déchetterie)
07200 Labégude
Tél. 06 78 83 33 51 - Tél. 04 75 87 27 79



BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire Moins cher

Ponson-Moulon AUBENAS
Tél. 04 75 89 81 60

- Décoration
- Bricolage
- Jardin
- Animalerie
- Matériaux de construction



SARL S.O.P.P.R.E.G.

Depuis 1963

07380 LA SOUCHE

Tél 04 75 37 30 84 - Fax 04 75 37 30 84

Mail soppreg@wanadoo.fr

Yann Baracand
agent général d'assurance



Professionnels et Particuliers

Auto - Habitation - Santé - Placements - Retraite - Devis gratuit

Aubenas (07200) : 38 Bd St Didier
tél. 04 75 35 54 04

E-mail : aubenas@agence.generali.fr
www.generali-aubenas.fr

N° CRMIS : 07 020 423 consultable sur www.crmis.fr



GEO-SIAPP

www.geo-siapp.com

AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 212 / 07204 Aubenas

Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com



AVEC LE TEMPS s.a.r.l. d'architecture

Robert DUCHAMP architecte d.p.l.g.

41, rue Nationale 07120 RUOMS

TEL : 04.75.93.90.96

duchamp2015@orange.fr

Services et Dépannages Informatiques



RG Informatique
Rodolphe Gaulupeau

Services et Dépannages Informatiques
pour Entreprises et Particuliers
à domicile

Tel : 06 18 65 13 24
Mail : rg.informatique@yahoo.fr

Rte de Largentière
07380 JAUJAC



Collecte - Trie - Valorise

www.plancher-recyclage.com

Z.I. Sud - 07170 Lavilledieu

04 75 94 31 75



InterMARCHÉ
SUPER



Location
de véhicules



LALVADE Tél. 04 75 38 09 30

Ouvert de 8h30 à 19h30 Tous les jours sauf le dimanche

Compte-rendu

du Conseil municipal

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2013

1) Indemnité de conseil du Receveur municipal pour 2013

Le Conseil Municipal, accepte l'attribution réglementaire de l'indemnité de conseil et de confection de budget pour les prestations apportées à la collectivité par la perceptrice de Thueys.

2) Décisions modificatives n°3 et 4 au BP 2013

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2013 en avril 2013, le Conseil Municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

3) Demande du SEBA pour l'utilisation du cadastre et de la matrice CAD

Le Conseil Municipal, autorise la mise à disposition au SEBA des plans et fichiers (fichiers cadastraux, plans EDIGEO, fichiers de la matrice cadastrale) pour permettre la mise en place de son SIG (Système d'Information Géographique).

4) Dégâts d'orage du 23 octobre 2013 : demande de subventions.

Le Conseil Municipal, approuve l'estimation des dégâts de voirie, établie par la DDT et concernant les VC N°2, VC N°4 et VC N°13 pour un montant de 11 800.00 € HT suite aux intempéries du 23 octobre 2013 et autorise le Maire à demander le classement de la commune en catastrophes naturelles avec aides financières de l'Etat et du Conseil Général de l'Ardèche (jusqu'à 80 %).

5) Acceptation dossier APS enfouissement des réseaux du quartier Plantemel

Le Conseil Municipal, approuve l'Avant Projet Sommaire du SDE 07 concernant les travaux d'enfouissement du réseau électrique, d'éclairage public et du réseau télécom du quartier Plantemel pour un coût global estimatif de 237 101.53 euros HT (281 627.05 euros TTC) avec un financement à 70 % environ pour le SDE 07 et 30 % résiduel à financer pour la commune. Ces travaux seront programmés pour fin 2014/début 2015.

6) Acceptation dossier APS enfouissement des réseaux du quartier Les Plots

Le Conseil Municipal, approuve l'Avant Projet Sommaire du SDE 07 concernant les travaux d'enfouissement du réseau électrique, d'éclairage public et du réseau télécom du quartier Les Plots pour un coût global estimatif de 360 136,64 euros HT (428 850,81 euros TTC) avec un financement à 70 % environ pour le SDE 07 et 30 % résiduel à financer pour la commune. Ces travaux seront programmés pour fin 2015 en concertation avec ERDF pour la ligne moyenne tension.

7) Financement piste forestière Prades/Fabras

Le Conseil Municipal, accepte la proposition de financement du coût résiduel de l'opération (montant des travaux, soit 80 000 euros moins les subventions obtenues soit 64 000 euros) pour 50 % pour la commune de Prades et 50% pour la commune de Fabras, soit pratiquement 8 000 euros par commune, considérant également la participation financière du groupement forestier à hauteur de 4 000 euros par commune.

8) Modification tarif location salle polyvalente

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location applicable à partir du 1er janvier 2014 pour la salle polyvalente de la commune (voir détail en Mairie ou sur site internet de fabras).

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2014

1) Compte Administratif et compte de gestion 2013

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par le Maire, Cédric D'IMPERIO, approuve le Compte Administratif et le compte de gestion 2013 de la commune présentant un excédent positif de 158 727,65 euros et décide d'affecter 68 376.69 euros au compte 1068 (recette d'investissement) et de reporter 90 350.96 euros au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté pour le budget 2014).

2) Prise en charge des dépenses d'investissement avant vote du budget primitif 2014

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement du 1er semestre 2014, et dans l'attente du vote du budget, le Conseil Municipal, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2013.

3) Modification des statuts du SDE 07

Le Conseil Municipal approuve les modifications des statuts du SDE07 et l'adhésion des nouvelles communes à la compétence facultative MDE telles qu'inscrites dans la délibération du Comité Syndical du SDE07 du 19 décembre 2013.

4) Convention de prestation de service avec la CDC

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention de prestation de service avec la communauté de communes pour les petites interventions effectuées pour le compte du centre aéré par les employés communaux. Cette convention prévoit un remboursement une fois par an des heures effectuées.

5) Avenant de transfert pour convention centre aéré avec la CDC

Suite à la fusion des trois communautés de communes, il convient de transférer la convention et l'avenant n°1 à la communauté de communes « Ardèche des sources et Volcans » concernant les modalités de mise à disposition de la salle polyvalente au centre aéré durant les vacances scolaires et les mercredis.

6) Mise en place d'une servitude pour l'assainissement semi-collectif quartier « les Soulhets »

Le Conseil Municipal, autorise le passage des canalisations de 3 propriétaires du hameau qui souhaitent réaliser un système d'assainissement semi-collectifs, sous le chemin rural N°3, avec enregistrement aux hypothèques.

7) Avenant à la convention de déneigement

Le Conseil Municipal, approuve la signature d'un avenant à la convention existante pour le déneigement afin de permettre le transfert de cette convention de Yves Breyse vers son fils Benoit Breyse.

SÉANCE DU 28 MARS 2014

1) Election du Maire

Le Président de séance (le doyen de la nouvelle assemblée élue) invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire, à bulletin secret. Avec 11 voix sur 11, Cédric D'IMPERIO est élu à l'unanimité Maire de la commune de Fabras et immédiatement installé dans ses fonctions.

2) Fixation du nombre d'adjoints

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve la création de trois postes d'adjoints au maire, tel que prévu par la réglementation en vigueur s'appliquant à la commune de Fabras.

3) Election des Adjoints

Sur proposition du Maire, Nicole CHAMBOULEYRON est élue 1ère adjointe au maire, Yves ZBIK est élu 2ème adjoint au maire et Jacqueline MOULIN est élue 3ème adjointe au Maire. Les délégations de chaque adjoint seront précisées par un arrêté nominatif du Maire.

4) Délégation au Maire

Le Conseil Municipal décide de confier par délégation et pour la durée de son mandat, l'ensemble des compétences prévues notamment aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales au Maire pour l'exercice de sa fonction et la bonne administration de la commune.

5) Fixation des indemnités des élus

Le Conseil Municipal approuve l'attribution des indemnités réglementaires dues au Maire et adjoints des communes de moins de 500 habitants.

6) Désignation du représentant au SDE 07

Le Conseil Municipal, désigne Monsieur Yves ZBIK, Adjoint en qualité de représentant de la commune pour participer au collège électoral qui sera chargé de l'élection des délégués de l'arrondissement au Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche (SDE 07).

7) Désignation du délégué au syndicat intercommunal AGEDI

Le Conseil Municipal, désigne Madame Nicole CHAMBOULEYRON, 1ère adjointe en qualité de représentant de la commune au sein du syndicat AGEDI (gestion du logiciel comptable de la commune).

8) Désignation des délégués au SEBA

Le Conseil Municipal, désigne Monsieur Cédric D'IMPERIO, Maire en qualité de représentant titulaire de la commune au sein du Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche (SEBA) et Madame Lise TAULEIGNE, Conseillère en tant que représentante suppléante.

9) Désignation délégués au PNR des Monts d'Ardèche

Le Conseil Municipal, désigne Monsieur Alain LONGUET, Conseiller en qualité de représentant titulaire de la commune au sein du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche et Madame Jacqueline MOULIN, Adjointe en tant que représentante suppléante.

SÉANCE DU 18 AVRIL 2014

1) Vote des taxes locales 2014

Le Conseil Municipal, décide de fixer les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2014 suivant les préconisations et les taux votés par la communauté de communes « Ardèche des sources et volcans » afin d'assurer la neutralité fiscale pour les administrés, à savoir : taxe d'habitation 6,51 %, taxe foncière bâti 13,12 % et taxe foncière non bâti 72,50 %.

2) Budget primitif 2014

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2014 avec reprise des résultats 2013, lequel s'équilibre : (voir tableau en détail page 9 du Petit Fabrassou)

- en section fonctionnement à 389 108.00 €
- en section investissement à 462 582.00 €

3) Subventions associations 2014

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions 2014 aux associations suivantes : Comité des employés communaux (COS) (100.00 €), ACCA de Fabras (170.00 €), association COLETTE BONZO (620.00 €), radio FREQUENCE 7 (200.00 € pour le compte de toute les associations), association LA GAF (250.00 €), association Drailles et Calades (810.00 €), SPA Lavilledieu (350.00 € service de chenil obligatoire pour la commune), association Cabar'Yves (150.00 €).

4) Fixation du nombre de membres du CCAS

Le Conseil Municipal décide de fixer à DIX le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par arrêté du Maire.

5) Election des représentant du Conseil Municipal au CCAS

Le Conseil Municipal désigne RIVIERE Odile, ZBIK Yves, CHAMBOULEYRON Nicole, ZEN Séverine, et JOURDAN Daniel comme représentant élus au CCAS de Fabras.

6) Attribution de la prime réglementaire au Percepteur pour 2014

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de la prime réglementaire au Percepteur de Thueyts pour son rôle de conseil et d'aide dans la confection des documents budgétaires de la commune pour l'année 2014.

7) Autorisation générale permanente de poursuites contentieuses

Le Conseil Municipal décide d'accorder à la Comptable de la Trésorerie de Thueyts Morgane Sergent une autorisation générale et permanente à tous les actes de poursuites pour la durée du mandat de l'actuel Conseil Municipal.

8) Commission communale des impôts directs

A la demande de la Direction des Services Fiscaux de l'Ardèche, le Conseil municipal, dresse une liste de 24 personnes dont 6 seront désignés par l'administration fiscale comme commissaires titulaires ou suppléants de la commission communale des impôts directs.

9) Indemnités kilométriques élus et employés

Le Conseil Municipal décide d'indemniser les agents de la commune et les élus (ne percevant pas d'indemnités d'élus) pour leur frais de déplacement professionnel avec utilisation de leur véhicule personnel dans le cadre des besoins du service ou d'une mission autorisée par le Maire (formation extérieure, déplacements...), suivant barème de l'administration fiscale en vigueur.

10) Avenant convention avec le Centre de gestion pour dossier CNRACL

Le Conseil Municipal autorise la signature de l'avenant de prorogation à la convention (2011-2013) avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL (dossier de retraite).

SÉANCE DU 20 JUIN 2014

1) Elections sénatoriales : Désignations des délégués

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Cédric D'IMPERIO comme délégué titulaire ayant droit de vote aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014 se déroulant à Privas. Nicole CHAMBOULEYRON, Jacqueline MOULIN et Yves ZBIK sont tous trois désignés comme délégués suppléants à ces élections.

2) Désignation nouveau délégué au SEBA

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve la désignation de Lise TAULEIGNE et tant que déléguée titulaire représentant la commune de FABRAS au SEBA et Cédric D'IMPERIO comme délégué suppléant.

3) Décisions modificatives n°1 et 2 au BP 2014

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2014 en avril 2014, le Conseil Municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

4) Admission en non valeur

Sur proposition de la perception de Thueyts, le Conseil Municipal accepte l'admission en non valeur de la créance de 110 € de l'entreprise THERMECO considérant la liquidation de cette société et l'impossibilité de recouvrer cette créance (annonce pub du petit fabrassou de 2010).

5) Recensement de la population en 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015. Il rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement et propose la nomination à ce poste de la secrétaire Nadine CROZE.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2014

1) Création d'un poste de conseiller municipal délégué

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création au 1er octobre 2014, d'un poste de conseiller délégué auprès du Maire, en charge du suivi et de la gestion quotidienne du personnel.

2) Election d'un conseiller municipal délégué

Sur proposition du Maire, monsieur Daniel JOURDAN est élu à l'unanimité et proclamé conseiller municipal délégué en charge du suivi et de la gestion quotidienne du personnel auprès du Maire.

3) Décisions modificatives n°3 au BP 2014

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2014 en avril 2014, le Conseil Municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

4) Modification des statuts du SDE 07

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche (SDE 07) pour permettre notamment la mise à jour de la liste de ses collectivités adhérentes.

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est consultable en Mairie, aux jours et heures d'ouvertures

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	58 028,57	Résultat reporté-2012	111 907,36	Résultat reporté 2012	46 827,01	Subventions d'investissement	84 066,73
		Produits des services et ventes divers	36 296,97	Immob,incorpor, Subvention équipement versée (fds concours CDC)	10 718,00		
Charges de personnel	91 940,18	Impôts et taxes	99 108,27	Immob. corporelles	185 343,03	Emprunts et dettes assimilés	121 638,00
Autres produits Autres charges de gestion courante	34 859,25	Atténuations de charges (rembours s/salaires)	14 205,47	Emprunts	105 449,41	Dot. fonds divers et réserves	17 526,57
Charges financières	38 270,67	Dot,subventions et participations	100 082,00			Excédent de fonct	46 827,01
Charges exceptionnelles	30 127,68	Autres produits de gestion courante	57 395,00				
Opération ordre	19 782,60	Produits exceptionnels	898,38			Opération ordre	19 782,60
		Travaux en régie	11 843,15	Travaux en régie	11 843,15		
TOTAL DEPENSES	273 008,95	TOTAL RECETTES	431 736,60	TOTAL DEPENSES	360 180,60	TOTAL RECETTES	289 840,91
Résultat de clôture			158 727,65	Résultat de clôture	70 339,69		
Résultat de clôture avec reste à réaliser			158 727,65	Reste à réaliser	400,00	Reste à réaliser	2 363,00
				Résultat de clôture avec reste à réaliser	68 376,69		

BUDGET PRIMITIF 2014

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	64 100,00	Résultat reporté-2013	90 350,00	Résultat reporté 2013	70 340,00	Subventions d'investissement	106 172,00
		Produits des services et ventes divers	30 713,00	Immob,incorpor,	0,00		
Charges de personnel	91 525,00	Impôts et taxes	86 958,00	Immob. corporelles	335 051,00	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00
Autres charges de gestion courante	42 188,00	Dot,subventions et participations	100 301,00	Subvention d'équip,	13 690,00	Cautions logements	
Atténuation de produit (FNGIR)		Autres produits de gestion courante	59 496,00	Emprunts	33 101,00		
Charges financières	24 900,00	Atténuations de charges	11 290,00	Dépenses imprévues		Dot. fonds divers et réserves	23 276,00
Charges exceptionnelles		Produits financiers		Travaux en régie	10 000,00	Affectation résultat	68 376,00
Dépenses imprévues	4 000,00	Produits Exceptionnels				Reste à réaliser	2 363,00
Virement à la section investissement	147 552,00	Travaux en régie	10 000,00	Reste à réaliser	400,00	Virement de la section de fonctionnement	147 552,00
Opération d'ordre	14 843,00					Opération d'ordre	14843
TOTAL DEPENSES	389 108,00	TOTAL RECETTES	389 108,00	TOTAL DEPENSES	462 582,00	TOTAL RECETTES	462 582,00

Il s'en passe de belles au Pin!

Oui, il y a un ours à Fabras !

Un ours brun au château du Pin ! Et un splendide taureau blanc à l'entrée des jardins ! Et une tête géante en contrebas du grand tilleul... Ardéchois, touristes de Paris, de Marseille ou de Lyon, d'Alsace ou du Nord, de Hollande, d'Angleterre et même de Russie, les centaines de visiteurs venus ici du printemps à l'automne peuvent en témoigner : il s'en passe de belles en ces lieux mystérieux et charmeurs. Avec les expos bien sûr, la création de spectacles, l'édition de livres, le patrimoine...

L'ours (empaillé) trône dans « La Chambre des Merveilles ». Le taureau blanc ? La tête gargantuesque ? Des sculptures. L'une, de Michèle Gat arrive par la voie des airs (via un camion-grue !). L'autre, « La tête qui roule 1 » est de Martine Diersé : en 2013, elle avait ancré sur deux terrasses, une « Grotte Crâne » en voile de béton : la même technique est utilisée pour cette tête (deux mètres de diamètre) qui semble avoir déboulé la pente et regarder, comme stupéfaite d'être là, jardins, château et promeneurs, la folie des hommes et celle de la végétation sauvage qui l'environne... De quoi séduire les jeunes du centre intercommunal de loisirs de Fabras : un partenariat renouvelé depuis trois ans, avec en juin la visite du château et des jardins, suivie d'ateliers de pratique artistique dirigés par Amandine

Guépin-Doux, une jeune enseignante d'arts plastiques à Aubenas, titulaire d'un doctorat. Romane, Adèle, Nolan, Sam, Sarah et les autres sont à l'œuvre sur les faysses : ils concoctent, sculptent et peignent des légumes et des fruits, des champignons et des fleurs qu'ils replantent ensuite dans le jardin du Centre de loisirs...

Depuis fin mai, d'autres plantations sont aux « Rendez-vous aux jardins » organisés par le Ministère de la Culture. Un foisonnement parfumé – des roses par milliers – accueille les très nombreux amoureux de Dame Nature. Aux détours des jardins et dans la bâtisse ils découvrent

nudité sensuelle de la belle « Pasiphaé ». On retrouve une série de ses sculptures (du bronze doré cette fois) au premier étage du château, dans la galerie, agrandie, réaménagée. Un espace qui accueille également les photographies de David Molina, qui vit à Aubenas. Sur le thème de l'autoportrait, il livre ici un impressionnant travail en noir et blanc, « Noirs Portraits », dédié à l'ombre et à la lumière. David Molina écrit : ses photographies, ponctuées de textes, sont publiées aux Editions du Pin. Les « Rendez-vous aux jardins » c'est aussi la magie d'une promenade à travers les jardins menée à son de flûte par une

jeune Fabrassoune, Salomé Béguin, et, sur le thème d'Alice au Pays des Merveilles, la belle installation réalisée par les élèves du collège Saint-François d'Assise (Aubenas). C'est enfin « Danse avec les bois », une création pour dire la beauté de la terre, des paysages, chorégraphiée par Sylvie Molina et Delphine Pouilly – elles viennent du Pays Basque et des Alpes-Maritimes pour offrir ces moments d'une intensité superbement maîtrisée.

En cheminant, on retrouve les sculptures en verre d'Annet Perrin, les grès d'Odile Rivière, les dessins sur bâches d'Armand Guérin. Le château offre encore des surprises avec la nouvelle librairie : une pièce intime avec fauteuils, canapé et lit anciens (pour lire heureux, lisons couché !) où déguster les publications des Éditions du Pin avec, cette année, outre « Noirs Portraits » de David Molina qui signe aussi « Farouche », une histoire d'amour entre humour et mélancolie, et un ouvrage consacré à Michèle Gat, « Corps de pierre ». Aux murs de cette librairie, un ensemble de pastels encore jamais exposés de Colette Bonzo sur le thème des chats et des oiseaux, rappelle l'universalité d'une œuvre qui aborde avec une même puissance des sujets dramatiques, sociaux, politiques ou familiaux.

Dans le cadre des 19e Estivales du Château du Pin,

l'ensemble des expositions est inauguré le 19 juillet en présence de Sabine Buis, Députée de l'Ardèche, Conseillère régionale Rhône-Alpes, de Cédric D'Império, Président



les sculptures monumentales de Michèle Gat (son atelier est perché en Haute-Loire, elle expose à Lyon, à Paris, en Belgique, en Pologne, en Italie) : outre le « Taureau blanc », voici, entre autres, « La tentation de Saint-Antoine », un couple d'amoureux endormis ou, taillée dans la pouzzolane, la



Colette BONZO (1917 - 1967), Coq blanc, pastel
33 x 25 cm, 1961





de notre communauté de communes et de nombreux élus, maires et conseillers municipaux. Dans leurs allocutions, Sabine Buis et Cédric D'Império soulignent le travail de l'association Colette Bonzo mené depuis près de vingt ans, l'élargissement de l'ouverture du site au public – désormais de mai à novembre – et le partenariat avec la communauté de communes. Une après-midi promise ensuite aux lectures par leurs auteurs d'extraits des livres qui viennent de paraître aux Éditions du Pin, suivies d'échanges avec le public.

Autre nouveauté : pour les « Journées européennes du patrimoine »

des 20 et 21 septembre, la monumentale cheminée Renaissance de la salle des gardes est enfin restaurée. Depuis des lustres elle était étagée. On peut désormais y faire du feu ! Le lieu est propice aux lectures publiques avec, cette année, le thème national des Journées du Patrimoine, « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». Et en prime un coup de cœur pour « La peau des drôles » (Kallima éditeur) de notre ami Gilbert Renou, lecture jubilatoire par l'auteur d'un livre à remonter le temps : le sien et celui d'autres jeunes, « victimes héroïques ou survivantes » de la seconde guerre mondiale...



Avec la rénovation de la galerie, la création de la librairie et la réhabilitation de la cheminée, le vieux château du Pin a pris un coup de jeune !... Et la prochaine saison 2015 est déjà en chantier. Toutes ces activités ne pourraient exister et se développer sans le soutien du Conseil Général de l'Ardèche, de notre communauté de communes et de la commune de Fabras, sans le partenariat du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et de l'imprimerie Kallima à Antraigues, sans les médias qui relaient nos informations et sans les bénévoles de notre association. Un grand merci à tous !... Et bel automne !

Christian Bontzolakis
Plus d'informations :
www.chateaudupin.org
www.editionsdupin.org





FRANCE RURALE

**JARDIN - VÊTEMENTS
ELEVAGE - BRICOLAGE**
Cave à vins - Produits régionaux

Pontier & fils

07380 Prades
Tél. 04 75 38 01 25

BOUCHERIE CHARCUTERIE ATHOGENNE

Produits naturels de fabrication artisanale



SARL MICHEL
07330 THUEYTS
TÉL 04 75 93 67 41

SPECIALITÉS :
*Jambons crus, Saucissons
Saucisses fraîches
Maoche, Tripes, Pâtés*



GERARD BRUN
PLÂTRERIE-PEINTURE-MAÇONNERIE

Aizac 07380 FABRAS - Tél. 04 75 93 23 49

★ Pneumatic 2000



R.N. 102 - 07380 LALEVADE

Tél. 04 75 38 02 57

E-mail : pneu2000.eurotyre@wanadoo.fr

07400 LE TEIL

Tél. 04 75 49 29 24

★ RÉSEAU EUROPÉEN DES PNEUMATICIENS CONSEIL



Nicolas JOURDAN

**Installation
Chauffage électrique
Rénovation
Dépannage**

électricité générale

nicolasjourdanelec@sfr.fr

Les Soulhets 07380 Fabras - Tél 04 75 93 34 94 Port 06 75 02 80 21

Samse LALEVADE

Quartier la Clape

07380 Lalevade d'Ardèche

Tél. 04 75 38 48 18 / Fax. 04 75 38 48 27

**CONSTRUCTION
RÉNOVATION
TOUS LES MATÉRIAUX
À VOTRE DISPOSITION**

www.samse.fr



**L'Art des choix
en Granulats**

S. A A. D. C. E. G.

• CARRIERE • TRAVAUX PUBLICS & PRIVES •
• DEMOLITIONS • TRANSPORTS • GOUDRONNAGE

515, rue des Tavelles
07170 LAVILLEDIEU

Tél. Bureau 04 75 94 39 52
Portable 06 85 52 30 64
Fax 04 75 94 38 48



**Siège social :
Lalevade-d'Ardèche
Tél. 04 75 38 01 16**

Dépôts :
Thueyts
Tél. 04 75 36 40 06
Pont-de-Labeaume
Tél. 04 75 38 05 10
Aubenas
Tél. 04 75 89 14 21
Rosières
Tél. 04 75 36 58 30

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Cayreyre

CHAREYRE & Fils



AMBULANCES - V.S.L. - POMPES FUNÈBRES
Véhicules climatisés

07380 PONT DE LABEAUME - Tél. 04 75 94 16 00

TAXIS

- Pont de Labeaume
- Thueyts
- Meyras



AUBENAS

Travaux Publics et Particuliers

Procédés innovants et écoresponsables :
• Enrobés basse température • Enrobés à froid
• Graves émulsion • Recyclage de matériaux

**12 route de Montélimar - BP 105
07202 AUBENAS Cedex**

Tél : 04 75 93 02 47 - Fax : 04 75 93 45 85

Email : satp07@satp07.fr



Jardin de Nice
Décorations Florales

Patrick Bertrand

Route Jaujac - 07380 Prades
04 75 94 12 79 - 06 24 79 65 99
patrick.bertrand33@sfr.fr

S.A.R.L. Michel JAUFFRE

Le Courbiol - 07450 ST PIERRE DE COLOMBIER

Maçonnerie - Charpente

Couverture - Terrassement

Travaux Publics - Rénovation

Tél. 04 75 94 53 73 - Port. 06 80 95 19 63

Email : michel.jauffre@orange.fr

Ets BEAUME

Scierie et négoce de bois



Depuis 1850

le bois notre passion

Tél. 04 75 35 25 95 www.beaume-bois.com Fax 04 75 35 39 88

www.Ardechimm.com

AGENCE
Pierre-François

07380 LALEVADE D'ARDECHE
Tel 04 75 38 09 74 ou 06 75 62 64 85

Concours village fleuri :

UNE FLEUR POUR FABRAS !

Après avoir obtenu le 1^{er} prix du concours départemental "village fleuri" de 2008 à 2014 et la mention excellence de 2012 à 2013, FABRAS s'est engagé cette année dans le concours régional village fleuri intitulé "**fleurissement, paysage et développement durable**".

Le concours a pour vocation de promouvoir et d'encourager nos actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il s'agit d'attribuer une série de fleurs (de 1 à 4) correspondant au label.

Nous avons des atouts pour que cette récompense puisse nous être attribuée. Notre candidature est un aboutissement naturel aux actions que notre commune a menées pour améliorer le cadre de vie à Fabras (création d'une coulée verte au village, enfouissement des lignes ERDF, mise en place de panneaux photovoltaïques, réfection de l'église... etc).

Un fascicule a été créé par les deux commissions du nouveau conseil, pour reprendre tous ces éléments. Il a été remis au jury le 29 juillet lors de sa visite pour attribution.

3 sites ont été visités par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Ardèche : l'Échelette, puis les Soulhets et enfin le village.

Ce travail a été récompensé par l'obtention de la 1^{ère} fleur. La remise des prix aura lieu en fin d'année sur Privas et au printemps 2015 sur Lyon.

Le fascicule est consultable en mairie mais aussi sur notre site internet fabras.com



Communauté de communes

"Ardèche des Sources et Volcans"

Communauté de communes

**ARDÈCHE
DES SOURCES
ET VOLCANS**

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **ASTET**
VIDAL Christian
- **BARNAS**
LAURENT Joël
- **BURZET**
TEYSSIER Geneviève
- **CHIROLS**
ETIENNE Claude
- **FABRAS**
D'IMPERIO Cédric
- **JAUJAC**
SOULELIAC René
GORRIS Bruno
RIGAL Françoise
- **LAVEVADE D'ARDECHE**
ORIVES Eric
CHARRON Claude
FARGIER Karine
- **LA SOUCHE**
ALBALADEJO Thomas
- **MAYRES**
PONTIER Roland
- **MEYRAS**
BELLOT James
ROBERT Karine
- **MONTPEZAT SOUS BAUZON**
CHAMBON Daniel
PAJOT HELLEBOID Chantal
- **PEREYRES**
MEJEAN Hervé
- **PONT DE LABEAUME**
VEYRENC Yves
BOULONI Christian
- **PRADES**
DALVERNY Jérôme
HENNACHE Marie Hélène
VALETTE Alain
- **SAINTE CIRGUES DE PRADES**
PALLOT Thierry
SAINT PIERRE DE COLOMBIER
FARGIER Gérard
- **THUEYTS**
CHAPUIS Pierre
DESVIDEAUX Christiane
TESTON Daniel

Date de création : 1er Janvier 2014

Statut : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et FPU

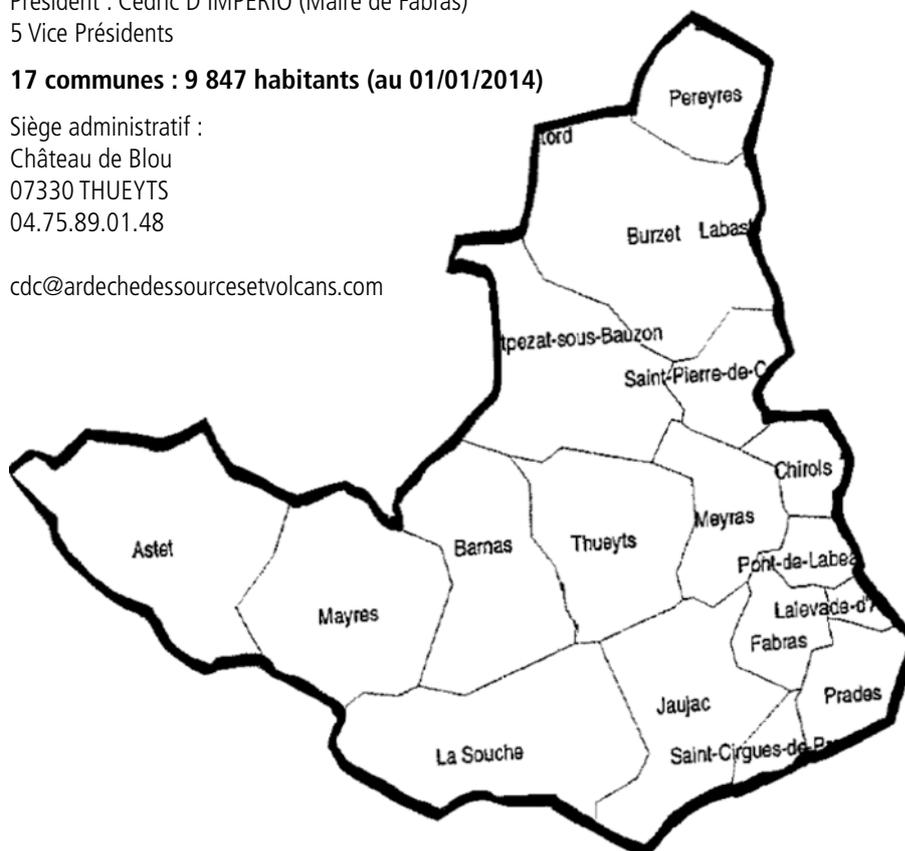
Organes délibérants :
Conseil communautaire (28 membres)
Bureau communautaire (17 membres)

Organe exécutif :
Président : Cédric D'IMPERIO (Maire de Fabras)
5 Vice Présidents

17 communes : 9 847 habitants (au 01/01/2014)

Siège administratif :
Château de Blou
07330 THUEYTS
04.75.89.01.48

cdc@ardechedessourcesetvolcans.com



Pour plus d'informations, site internet : www.ardechedessourcesetvolcans.com



Saint Pierre aux liens ou l'église retrouvée

A part son porche roman du 12ème siècle et la plaisanterie de son clocher à la mexicaine, il faut bien le dire l'église n'avait pas fière allure.

Il fallait faire quelque chose pour redonner à cet édifice, appartenant à la commune, le prestige qu'il méritait. Un grand projet de transformation a donc été mis en place par la municipalité. Le financement des travaux a été clairement défini par le maire et son conseil qui a pu obtenir, par ses actions répétées, des aides en particulier de la fondation du patrimoine, de la Région Rhône Alpes et du Conseil Général de l'Ardèche. La mise à jour des pierres a pu donc commencer par un tailleur de pierres spécialiste des monuments classés. Ce fut en premier le porche puis l'ensemble de l'église qui révéla l'harmonie de l'ensemble. A ce jour l'aspect de l'église de Saint Pierre aux liens est pratiquement définitif.

Une croix ancienne en fer forgé a été placée sur le clocher accompagnée d'un paratonnerre obligatoire pour ce genre d'édifice et qui permet de protéger de la foudre une bonne partie du village.



Nouvelle croix en pierre devant l'église

Chacun pourra admirer la nouvelle croix en pierre mise en place en face du porche de l'église, réalisée par Odile RIVIERE, artiste sculpteur/tailleur de pierres installée quartier des Plots à Fabras. Merci à Odile pour cette magnifique réalisation en grès qui montre tout son talent et toute sa compétence et qui a trouvé naturellement sa place sur l'ancien promontoir en pierre.



Coin des Assos

DES PIERRES ET DES LIENS

Notre église n'était ni endormie, ni mexicaine...

et la restauration entreprise par la mairie nous avait tous réjouis. Soucieux d'aller plus loin et d'être participants dans cette mise en valeur nous avons mis sur pied cette association. Nous l'avons baptisée « des Pierres et des Liens » résumant ainsi notre projet autour du patrimoine et notre souhait d'en faire un nouveau point de rencontre pour tous les habitants de Fabras.



Il est aussi en lien avec avec le nom de l'église paroissiale dédiée à St Pierre aux liens.

Pour les Journées du Patimoine nous avons proposé des visites en lectures, musiques et chants.

Les habitants qui ont souhaité s'investir ont eu le plaisir d'accueillir un public, du village ou ses environs, amical et curieux des événements.

Ces deux demi journées ont été pour nous encourageantes et ont lancé une dynamique pour la mise en place d'autres rencontres.



LES CHEVEUX D'ARGENT

Avec l'arrivée des beaux jours l'association des cheveux d'argent suspend pour l'été ses réunions du mardi.

Pour finir en beauté la saison, un repas réunissant tous les adhérents mais aussi leurs accompagnants et sympathisants s'est déroulé le vendredi 16 mai au restaurant le London à Jaujac. Quarante personnes ont pu partager ce bon moment chaleureux et

très attendu. La trésorière, Jeanine Fraysse, ne manqua pas de souligner les bons résultats du club et l'équilibre satisfaisant des comptes. Elle rappela aussi, non sans émotion, la disparition de trois membres ces derniers mois, Andrée Veydarier, Marceau Neyrand et René Vanneyre.

Assemblée générale

Sans Président depuis le décès d'Auguste Fambon, l'Assemblée Générale des « Cheveux d'Argent » s'est tenue le 21 octobre à 16 h sous la direction de la trésorière Jeanine Fraysse, le rapport financier fait état d'une très saine trésorerie.. Le nouveau président Gilbert Renou a remercié tous les membres de l'Association des Cheveux d'Argent présents pour la confiance accordée et a souligné son désir d'animer le club de façon nouvelle... tout en respectant la traditionnelle réunion du mardi après- midi !



ASSOCIATION DRAILLES ET CALADES

Week-end de l'ascension :

14 membres ont découvert la Sologne, accueillis par le club des marcheurs de Saint Laurent-Nouans (commune du Loir et Cher).

Au programme :

- plusieurs marches dont une de 22 kms sur les chemins de halage le long de la Loire
- visites du Château de Chambord, et village de Beaugency...

Randonnée du 15 juin :

Vu les grosses chaleurs de la mi-juin l'association a préféré se retrouver en « montagne ».

Les 16 participants présents ont effectué une boucle autour du Lac D'issarles de 11 Km au total.

Le pique-nique bien mérité a eu lieu après une bonne ascension au « Cherche-Muse », point culminant à 1333 m d'altitude.

A leur retour les marcheurs ont visité « la grotte Celtique », maison troglodyte occupée jusqu'en 1928.

Matinée débroussaillage du 21 juin :

La dernière matinée débroussaillage de la saison de l'association Drailles et Calades s'est déroulée conjointement avec les Chasseurs de Fabras dans la bonne humeur et avec une météo radieuse.

Les nombreux participants ont « joué » de la débroussailleuse et du sécateur pour entretenir les chemins de randonnées de la commune.

Afin de remercier les courageux, un repas convivial confectionné par les adhérents a été servi suivi d'un « mini » concours de pétanque.

Dans la soirée chacun s'est retrouvé autour d'un apéritif dînatoire offert par Les Chasseurs.

Sortie semi-aquatique du 17 août :

La randonnée semi-aquatique organisée par l'association Drailles et Calades de Fabras a réuni 16 marcheurs, qui, sous un soleil magnifique, ont remonté le Lignon. Les 8,5 kms du parcours ont été effectués en partie dans la rivière certains passages étant techniques. Les randonneurs ont par moment profité de la baignade pour se rafraîchir.

Au retour la balade s'est clôturée par un verre de l'amitié offert à tous les participants.

Croisière sur le Rhône

Pour sa sortie de septembre, l'association Drailles et Calades accompagnée par les Cheveux d'Argent a choisi de sortir des sentiers battus. Pourquoi pas pour un club de randonnée !

Le rendez vous a donc été pris pour une mini croisière sur le Rhône, partant d'Avignon et se terminant à Arles puis retour avec déjeuner à bord du bateau.

L'idée était géniale car la journée fut fort réussie. Les 40 participants, adhérents et sympathisants, étaient donc prêts à embarquer ce dimanche 21 septembre à Avignon vers 11 h après un petit trajet nécessaire en autocar. Dès le départ du bateau, un repas très agréable fut servi, permettant à chacun, d'une part de converser avec son voisin, profiter du moment présent mais aussi et surtout de découvrir, au fil de l'eau tous les monuments et sites que réserve cette descente du fleuve, le Pont d'Avignon et le Palais des Papes, l'écluse impressionnante de Beaucaire, Tarascon. Arles fut le point d'escale et chacun put visiter la ville selon ses intérêts ou sa fantaisie.



Le retour sur le bateau avec sa délicieuse petite brise du soir se fit en fin d'après midi sur le pont extérieur toujours sous le soleil. Le retour à quai puis la montée dans le car s'effectua rapidement avec le retour sur la place des cerisiers à 21h30.

Belle journée que tout le monde a très apprécié. Merci à Drailles et Calades et aux Cheveux d'Argent pour ce choix et cette organisation.



CABAR'YVES

MULTIART EXPO saison 2

Après le succès de la première MULTIART EXPO l'année dernière, l'association CABAR'YVES souhaitait renouveler l'expérience cette année.

Pari tenu car ce fut à nouveau réussi, avec la présence de 7 sculpteurs, 8 peintres, 1 photographe et 1 artisan local. Le public était nombreux lors du vernissage le vendredi 7 novembre et visiblement intéressé par les œuvres exposées. Bonne organisation pour cette manifestation.



17

La G.A.F.

(Gymnastique Associative de Fabras)

Comme chaque année la GAF, Gymnastique Associative de Fabras, a réuni le 6 juin au soir, tous ses adhérents mais aussi quelques sympathisants pour fêter la fin de saison. Le repas fut festif et l'ambiance très joyeuse. Chacun soulignant vraisemblablement ses progrès voire ses exploits durant l'année. Auparavant le Président, suite à l'assemblée générale, a souligné la bonne santé du club et une fréquentation satisfaisante aux séances.

Les cours de gymnastique volontaire ont repris depuis le 17 septembre. Une douzaine de licenciés viennent suivre chaque semaine dans la bonne humeur les instructions de Françoise Rigal, la coach. Un bon moyen d'entretenir la santé et la souplesse. Pour ceux qui seraient tentés de les rejoindre, il n'est pas trop tard. Tout le monde est accepté, de 7 à 77 ans. Rappel : cours tous les mercredi soirs de 19h à 20h à la salle polyvalente, le premier cours d'essai est gratuit.

Pour plus d'info :

04 75 38 07 91 – 04 75 38 02 80



Coin du CCAS



18

LA FÊTE CHAMPÊTRE DU VILLAGE

Le village était en fête ce samedi 2 août malgré un temps incertain.

Peu importe, une courte éclaircie permit le démarrage du traditionnel et très attendu concours de boules qui a réuni cette année 36 équipes en doublette. L'ambiance fut joyeuse et bon enfant avec des coupures bien entendu à la buvette. C'est finalement la doublette Perez-Bigillon qui remporta la coupe. Après ces efforts vint l'apéritif puis le repas du soir préparé avec soin par le traiteur de Lavilledieu. Pas moins de 140 plateaux « poulet curry », presque un record, furent consommés et appréciés dans la salle polyvalente. La grande tombola se déroula durant le repas avec de très

jolis lots pour les heureux gagnants. Enfin le DJ, David Volle, su entrainer sur la piste de nombreux danseurs au son de tubes très connus permettant d'oublier le temps maussade de la journée.

Merci au CCAS pour l'organisation cette journée.

Merci aussi aux généreux donateurs pour les pognes vendues le vendredi matin au profit du CCAS. L'accueil fut excellent et les échanges très nombreux.

Le bénéfice de cette vente sera utilisé pour le spectacle de fin d'année des enfants et le colis des personnes âgées.

UNE PREMIÈRE A FABRAS...

Le centre aéré de Fabras a eu l'excellente idée, durant les vacances scolaires de mars de diriger, durant une semaine, les activités du groupe d'enfants vers le fabuleux domaine du cinéma.

C'est avec le concours de la maison du cinéma d'Aubenas que cette opération a pu se dérouler marquée, bien entendu, en fin de semaine par la projection du film réalisé par les enfants. Ce fut une belle réussite et les enfants ont apprécié de cotoyer ce monde magique de l'image.

L'aubaine était trop forte pour la commune de ne pas profiter de la mise en place de cet écran géant dans la salle polyvalente pour organiser la projection d'un film à destination de tous les habitants. Le choix du film fut particulièrement judicieux avec "Les garçons et Guillaume à table", film auréolé par 5 césars.

Le succès était au rendez vous pour cette "première" à Fabras, car 80 personnes ont assisté à cette projection. L'opération sera renouvelée ultérieurement en soulignant que cette manifestation s'est déroulée en partenariat avec le PNR qui souhaite favoriser la venue et l'accès du cinéma au milieu rural.

Une seconde séance s'est déroulée le 25 octobre 2014 à 20h30 avec la projection du film de Jean Becker, "Bon rétablissement", réunissant une quarantaine de personnes.



PÉPINIÈRES PLANCHER EURL
VENTE DE VÉGÉTAUX
CRÉATION ET ENTRETIEN
PARCS ET JARDINS
07380 LALEVADE D'ARDECHE - 06 88 27 00 30
jerome.plancher@wanadoo.fr

impressions FOMBON
IMPRIMERIE
PEFC
07200 Pont d'Aubenas | Tél. 04 75 35 26 84 - contact@imprimerie-fombon.com

Le carnet

MARIAGES



DEOTTI Noël et RENAUDEAU Nelly,
le village, le 26 juillet 2014



BREYSSE Patrice et CHAMBON Florence,
Les Plots de Réjus, le 24 mai 2014



STAMMBERGER Kay et PERRET Sophie, le village, le 9 août 2014

Elections municipales du 23 mars 2014

Nombre d'électeurs inscrits : 314 - Nombre d'électeurs votants : 257

Suffrages exprimés : 251

Majorité absolue : 126 - Tous les candidats sont élus au premier tour



Noms de gauche à droite : ZBIK Yves, JOURDAN Daniel, RIVIERE Odile,
BREYSSE Isabelle, TAULEIGNE Lise, D'IMPERIO Cédric, MOULIN Jacqueline,
CHAMBOULEYRON Nicole, ZEN Séverine, RADENAC Serge, LONGUET Alain.



NOCES DE DIAMANT
de Roger et Paulette MOULIN
60 ans de mariage



DÉCÈS

ZUNINO Joseph, Les Soulhets,
80 ans, décédé le 23 janvier 2014

VEYDARIER Andrée, Les Champeaux,
74 ans, décédée le 25 février 2014

VANNEYRE René, Les Soulhets,
95 ans, décédé le 29 avril 2014

MOURARET Raymond, Les Soulhets,
92 ans, décédé le 19 mars 2014

CORNAGLIA Victorine, Les Soulhets,
99 ans, décédée le 14 mai 2014

FAMBON Auguste, Le Village,
85 ans, décédé le 16 août 2014

MAZOYER Jean-Claude, Plantemel,
60 ans, décédé le 14 novembre 2014

Elections européennes du 25 mai 2014

Nombre d'électeurs inscrits : 309

Nombre d'électeurs votants : 153

Suffrages exprimés : 144

**Retrouvez tous les résultats
sur www.elections2014.eu/fr**

Elections sénatoriales du 28 septembre 2014

Electeur élu par le conseil municipal pour
participer au vote : D'IMPERIO Cédric

Elus : Jacques GENEST

Mathieu DARNAUD

Infos pratiques

Fabras en chiffres

Superficie: 752 ha

Altitude: 460 m

Population: 394 habitants
(chiffre INSEE au 01/01/2014)

Secrétariat de mairie

Tél. 04 75 94 10 76 - Fax 04 75 94 19 46

Email : fabras@wanadoo.fr

Site internet : www.fabras.com

Ouvert au public

Mardi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Permanence du Maire

Mardi matin de 9h à 12h

ou sur rendez-vous

Ordures ménagères

Collecte de la poubelle jaune

(couverture jaune)

Elle a lieu tous les 15 jours le jeudi en point de regroupement.

Collecte des ordures ménagères non-recyclables

(couverture marron)

Elle a lieu 1 fois par semaine en basse saison et 2 fois par semaine l'été en point de regroupement.

Collecte des encombrants

Inscription obligatoire à la Communauté de Communes (à effectuer au 04 75 89 01 48 ou www.ardechedessourcesetvolcans.com), collecte limitée à 2/3 gros encombrants par inscription. Pour Fabras, prochaine tournée en 2015.

Nous vous rappelons que vous avez un accès gratuit et illimité à déchetterie de Labégude du lundi au samedi inclus de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Calendrier complet sur www.ardechedessourcesetvolcans.com

Centre aéré

de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

Il fonctionne durant les vacances scolaires et le mercredi dans les locaux de la salle polyvalente de Fabras.

Renseignements et inscriptions (obligatoire):

- à la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans au 04 75 89 01 48, l'après-midi. Ouvert jusqu'à 18h en juillet/août.

RECENSEMENT de la population 2015

Un agent recenseur passera dans chaque maison entre le 15 janvier 2015 et le 14 février 2015.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Associations de la commune

LES CHEVEUX D'ARGENT

Organise une fois par semaine une rencontre des personnes âgées au foyer avec divers jeux de société et goûter (mardi).

Président : Gilbert Renou

Vice-présidente : Monique Gundelach

Trésorière : Jeanine Fraysse

Trésorière adjointe : Yvonne Leydier

Secrétaire : Claudine Brioude

Secrétaire adjointe : Aria Reynier

DRAILLES ET CALADES

Président : Jean Bonnefoi

Vice-président : Yves Lessaint

Secrétaire : Myriam Leboucher

Secrétaire adjointe : Guy Fargier

Trésorière : Jackie Moulin

Trésorière adjointe : Odile Rivière

Entretien des sentiers de randonnée.

Organisation de randonnées.

ASSOCIATION DE CHASSE

Président : Jean-Paul Pourret

Vice-président : André Carpentier

Secrétaire : Damien Carpentier

Trésorier : Jean Seuzaret

DES PIERRES ET DES LIENS

Présidente : Raymonde Vernière

Secrétaire : Claire Poilroux

Trésorière : Martine Diersé

Encourager et soutenir la rénovation de l'église de Fabras. Valoriser le patrimoine et le faire connaître. Organiser des événements culturels. despierresetdesliens@gmail.com

site : despierresetdesliens.kazeo.com

CABAR'YVES

Président : Yves Demailly

Vice-président : Marc Bollat

Secrétaire : Michèle Caballero

Secrétaire adjointe : Anita Rubino

Trésorier : Paul Dheilly

Propose des spectacles de cabaret : initiations, parodies, transformistes burlesques, chansons et danses.

LA GAF

(Gymnastique Associative de Fabras)

Président : Serge Radenac

Secrétaire : Jackie Moulin

Trésorier : Luc Tauleigne

Organise une séance de gymnastique une fois par semaine à la salle polyvalente, le mercredi à 19h.

ASSOCIATION COLETTE BONZO

Président : Christian Bontzolakis

04 75 38 05 26

Propose des animations culturelles au château du Pin, organisation de spectacles d'habitants.

contact@chateaudupin.org

Site internet : www.chateaudupin.org

FABRAS EN DIRECT

pour retrouver les dernières informations et manifestations : www.fabras.com

et pour recevoir la newsletter de Fabras Info, veuillez transmettre à la secrétaire de mairie votre adresse internet à fabras@wanadoo.fr.

AGENDA D'HIVER:

- 14 décembre 2014 : Spectacle de fin d'année offert aux enfants de Fabras
- 11 janvier 2015 : Randonnée à la demi-journée organisée par Drailles et Calades et galette
- 18 janvier 2015 : Vœux du Maire à la population à 11h30
- 25 janvier 2015 : Belote inter-associations
- 21 février 2015 : Soirée théâtre organisée par le CCAS
- 22 et 29 mars 2015 : Elections départementales
- 9 mai 2015 : Soirée théâtre organisée par le CCAS